CONDITIONS :

SIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra faire cacher son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

Paquets réguliers de la Nouvelle-Orléans à St. Martinville, par les bateaux à vapeur **TRANSPORT & EXPERIMENT.**

Le **TRANSPORT**, capitaine E. Patterson, partira de la Nouvelle-Orléans pour se rendre à Plaquemine, tous les samedis à midi, et de Plaquemine pour se rendre à la Nouvelle-Orléans tous les mardis après avoir échangé ses passagers avec le bateau à vapeur **EXPERIMENT**, qui arrivera de St. Martinville au village Sauvage tous les lundis, et repartira pour St. Martinville.

Ces bateaux sont pourvus d'un entrepôt pour recevoir les marchandises au village Sauvage, et d'une personne de confiance pour y surveiller. Le Transport n'allant pas plus loin qu'à Plaquemine, pourra en cas de mauvais temps, attendre pour débarquer le fret qui sera mis à son bord.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

(21 déc) DOUMEING & FUSELIER.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau à vapeur **LOUISIANA**, capitaine Rion, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira de suite. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

TOURNE & BECKWITH,

21 déc Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau à vapeur **MICHIGAN**, capit. Alex. Scott, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu, pour les dits ports. Pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à

TOURNE & BECKWITH,

18 déc Nos. 28 et 29, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE et CINCINNATTI.

Le bateau-à-vapeur du marché **OHIO**, capitaine Jesse Hart, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, (ayant de bons emménagements) s'adresser à bord, ou à

TOURNE & BECKWITH,

6 déc rue de Nelle. Levée, Nos. 28 et 29.

BATEAUX DE REMORQUE.

Le **POST-BOY**, capitaine Davis.

Le **PILOT**, capitaine Rid[illegible]

Le **CALEDONIA**, capitaine [illegible]

Le soussigné a transporté son bureau des bateaux à vapeur de touage du No. 67 au No. 92, rue de la Levée.

22 nov—d WM. FITZ, Jr.

AVIS AUX HABITANTS.

Le bateau à vapeur paquebot **AMULET**, capit. Bushan, fait des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et la Pointe à la Hache, s'arrêtant à toutes les habitations sur la côte. Il part d'ici tous les mardis et samedis, à 10 heures du matin, et de la Pointe à la Hache tous les lundis et Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

WM. FITZ, Jr., rue de la Levée, No. 92

N. B. La place d'embarcation de l'Amulet est au premier pont, *free port*, faubourg Marigny ; pendant son absence les habitans et autres personnes peuvent laisser leurs lettres ou fret avec l'agent pour être envoyé. L'Amulet sort, à chaque voyage, prendre sur une habitation cent boucauts de sucre pour être livrés à bord des bâtimens en rade, s'il est prévenu d'avance. 29 nov—d

POUR TAMPICO.

La goélette **HALCYON**, capitaine Vignié, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira pour le dit port au commencement de la semaine prochaine. Pour le reste du fret et pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,

20 déc 53, rue Toulouse

POUR BALTIMORE.

Le fin voilier, brick **BOURNE**, capit. Benthall, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

HARRISON, BROWN & Co,

20 déc 117, rue Royale

POUR LA MOBILE.

La goélette paquebot **EMELINE**, capitaine Tollman, est prête à prendre du fret, au chemin à coulisses, et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TOURNE & BECHWITH,

13 déc rue de la Nlle-Levée, Nos. 28 et 29.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe **A[illegible]ANN**, capitaine Clark, partira [illegible] fret de 200 balles coton, ou passage.

Fs. PERRET[illegible]

13 déc rue T[illegible]

POUR RICHMOND (Vir[illegible]

La goélette **EXIT**, capitaine [illegible] de suite pour frêt ou passage, s'adresser à MM. HAGAN, N[illegible]

17 déc—3

POUR BOSTON.—Le navire [illegible]ANN, capit. Pruitt, est en charge[illegible] sous peu de jours. Pour frêt ou pas[illegible]

19 déc LINCOLN & [illegible]

La goélette **PHOENIX**, annoncé en vente par Thomson & Grant, est maintenant au bout du chemin à coulisses. Les personnes qui désirent l'acheter sont à même de l'examiner. 19 déc

A FRETER.

Le beau navire **SENATOR**, de Boston, de 500 tonneaux, sera prêt à prendre son chargement dans quelques jours. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le chemin à coulisses, ou à

TIERNAN, CUDDY & Co,

18 déc encoig. Gravier & Tchoupitoulas

POUR LA MOBILE.

La fine voilière goélette **TRIUMPH**, capit. Stuart, est prête à prendre un chargement demain, et partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à

TOURNE & BECKWITH,

10 déc 28 et 29, Nouvelle-Levée.

A FRETER.

Le fin voilier navire **GULNOND**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Watts, de port de 384 tonneaux. S'adresser à

TIERNAN, CUDDY & Co,

9 déc encoig. Gravier et Tchoupitoulas.

A FRETER.

Le fin voilier, navire **ULYSSES**, construit en chêne, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Kennedy, portant environ 1150 balles de coton. S'adresser au capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & Co,

4 déc rue Royale, No. 117

POUR LIVERPOOL—Le navire **A. I. NEW-ORLEANS**, capt. Patten, ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret du reste, s'adresser à

27 nov LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. I. **ST.-PAUL**, capitaine Woodberry, est maintenant en chargement, pour fret de 600 balles de coton, ou pour passage, s'adresser

18 nov LINCOLN & GREEN.

POUR GREENOCK.

Le navire fin voilier **GIRARD**, capitaine Rich, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & CO,

14 nov rue Royale, No. 117

A VENDRE.

La goélette fine voilière **LEONARD**, doublée et chevillée en cuivre, construite comme bateau de pilotte, mesurant 54 tonneaux, construit depuis 2 ans, et toute prête à mettre en mer ; s'adresser à bord en face la rue St. Louis, ou à HARRISON, BROWN & Co,

15 nov rue Royale, No. 117

A LOUER.

Une **MAISON** en briques, au coin des rues Bourgogne et Canal, composée de 4 beaux appartements, une galerie et deux grandes cabinets, ayant deux grandes chambres très-commodes, un grenier, une cuisine, chambres de domestiques, écurie et remises, &c. Elle sera livrable au 1er. janvier prochain.

Plus—Un superbe magasin, situé rue de la Levée, entre les rues Quartier et Esplanade. Ce magasin en louerait très bon marché, s'adresser à

LAROCHE & GAUTIER,

21 déc rue de Chartres, No. 109

COLONEL DAVID CROCKETT.—Ouvrage anglais) esquisses et bigarrures du colonel David Crockett, du Ouest Tennessee, nouvelles écossaises, en vente chez W. MERAN,

18 déc encoig. Camp et de la Commune.

[illegible]—11 beaux mulets et autres [illegible] débarquement et à vendre par THOMSON & GRANT, rue de la Levée, no. 41.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Jose de Pontalba vs. C. L. R. Dechaument.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le jeudi, 2 janvier, à 5 heures, au Principal, 59 caisses de vin et 5 jambons, saisis dans l'affaire ci-dessus.

23 déc B. BEAUREGARD, marshal.

J L Florance vs. James Flood.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 26 décembre, à midi, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, 1 jument de course, et 1 jument noire, saisies dans l'affaire ci-dessus.

16 déc B. BEAUREGARD, marshal.

Arthur Mana vs. Mde. Sylia A[illegible]

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 28 décembre, à 4 heures, au Principal, divers articles de meubles, chaises de Windsor, miroir, lampe, table à dîner, et le contenu, fer à repasser, pelles et pincettes, &c., saisis dans l'affaire ci-dessus.

18 déc B. BEAUREGARD, marshal

Baptiste Beaulieu et Joseph Rothou vs. Michel Santiago, P. S. Dubourg vs. le même.

EN vertu de deux writs de plurius fieri facias à moi adressés par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 4 janvier prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, une maison située dans la rue Richard, entre les rues Pacaut et Baptiste, dans le faubourg Lacoste, indiquée par 40 pieds de face, sur 39 et demi de profondeur, saisie dans les dites affaires.

Cette vente étant définitive et de rigueur, la propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur à un crédit de 12 mois avec un intérêt de 6 pour cent à compter du jour de la vente ; l'acquéreur donnera son billet avec sûreté sur la propriété jusqu'à parfait paiement, d'après l'acte, pour amender les divers actes passés pour organiser les cours de cet Etat et pour d'autres objets.

5 déc B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour cité, j'exposerai en vente lundi, 30 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, un certain lot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 4, dans l'Ilet No. 118, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, saisi, le même jour, le nègre nommée Suzan, saisis à la poursuite de Jean Bouvin et A. Dray.

26 nov B. BEAUREGARD, marshal.

Stephard et Ireland, exécuteur testamentaires de feu W. H. Ireland vs. Breuf.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi, 27 décembre, à midi, à la Bourse, la mulâtresse nommée Nancy, saisie dans les deux affaires.

[illegible] seconde et [illegible] elle sera vendue, [illegible] et dernier [illegible] un crédit de 12 [illegible] intérêt de 5 [illegible] jour de la vente ; [illegible] devra donner [illegible] satisfaction et [illegible] jusqu'à parfait [illegible] conformément à l'acte [illegible] les divers [illegible] actuellement les cours de [illegible] et pour d'autres [illegible]

[illegible]GARD, marshal

R. Suddeth vs. capitaine [illegible] vapeur Pearl-River et propriétaires, Jared Farnum vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 9 janvier, à midi, au café de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, le bateau à vapeur Pearl River, ses agrès, appareux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus.

10 déc B. BEAUREGARD, marshal

Madame Fanny Frayer,

Rue Royale, No. 199, entre les rues St.-Pierre et d'Orléans.

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'elle a un joli assortiment de corbeilles, nécessaires, jouets d'enfans et autres articles d'étrennes ; jolis canezous en blonde, bobinet et mousseline ; une très grande partie de soieries pour robes, satins brochés couleurs foncées et claires, moiré, broché noir, uni, et autres soieries nouvelles, chali batista du levant foulard ; un grand assortiment de robes de bal et de gaze nouvelle pour robes, écharpes, sautoirs et chals, et toutes les coiffures assorties ; un joli choix de bas fil d'Ecosse, broderies riches, bas de soie assortis, un assortiment de fourrures et souliers de tous genres.

14 déc

$50 DE RECOMPENSE.

A qui arrêtera et fera [illegible] à la prison de cette paroisse, le mulâtre forgeron nommé **MILLION**, créole et bien connu en cette ville, appartenant à la succession de feu Pierre Hurtubise. Il s'est absenté dès chez le soussigné depuis le commencement de novembre, et était vêtu lors de son départ d'un habit noir et d'un pantalon de coton gris bleu ; il se dit libre.

Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur sont aussi bien que MM. les *Forgerons* de la ville, sont prévenus de ne donner aucun prétexte à cet esclave sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. N. N. WILKINSON,

Rue Conti, No. 57, ou rue de la Commune, No. 91.

11 déc—17

COUR DE DISTRICT—[illegible] 1833 —Dans l'affaire de *Ferdinand Rodriguez* [illegible] *Laurent Millaudon et al.*—Sur [illegible] Delacroix, avocat pour les plaintiffs. Il [illegible] cour, que les parties plaintiffs et défendeurs [illegible] de la ci-devant Banque des Habitans [illegible] leurs raisons d'opposition, s'ils en ont, [illegible] le 2nd. lundi de janvier prochain 1834, à ce que le tableau de distribution de certains fonds qui ont été réservés [illegible] jugement de la Cour Suprême pour être payés aux [illegible] créanciers ; ainsi qu'il paraît par le tableau de distribution déposé au greffe dans cette affaire le 8 juin dernier, ne soit pas homologué et les fonds payés en conséquence. Et il est de plus ordonné que toutes les personnes ayant des billets de la ci-devant Banque des Habitans les produiront en cour avant le dit 2nd lundi de janvier, et il est de plus ordonné qu'avis du présent ordre sera donné en le publiant dans deux des gazettes imprimées à la Nouvelle-Orléans, dans les langues anglaise et française, au moins 10 fois avant le dit 2ème. lundi de janvier prochain.

Extrait des minutes.

9 déc—15 (signé) H. FARRIE, dép. grff.

LETTRES DE CHANGE sur les Etats-Unis, à vendre par

21 nov J. MAGER.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par HARRISON, BROWN & Co,

19 nov rue Royale, No. 117

MAGASIN DE VOITURES.

Rue de la Douane, Nos. 12 & 14.

Le soussigné vient de recevoir par les navires Saratoga, American, Orleans, John Linton et d'autres arrivages du Nord, 7 Voitures, 9 barrouches à un et à deux chevaux. Plusieurs gigs, phaeton et une quantité d'autres voitures qui avec ce qui avait déjà en magasin forme un assortiment complet.

Les articles ci-dessus sortent des meilleures manufactures des Etats-Unis et sont offertes à plus bas prix qu'on peut les trouver partout ailleurs, à vendre au comptant, ou un billet de la ville. 12 déc M. WALTON.

130 BARILLETS Graisses, 1ère. qualité, à vendre par CARRIERE & BORDUZAT,

12 déc rue St. Louis, No. 11.

SANGSUES A 25 CTS. PIECE.

Les soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de Sangsues de très bonne qualité, qu'ils offrent à vendre à 25 cents la pièce et à plus bas prix par quantité.

DUCONGE & PEYCHAUD,

9 déc rue de Chartres, No. 89.

A LOUER—Trois nourrices, l'une accouchée depuis 8 jours, l'autre depuis 3 mois et la dernière depuis 7 mois ; s'adresser rue St. Pierre, No. 179, près des Remparts.

11 déc—4

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1833.

CETTE banque tire des Chèques *sur New-York* au pair. 22 nov WM. G. HEWES, président.

DEUX bouchots et deux sacs casse, à vendre par

12 déc CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No. 11

POUR prévenir, autant qu'il est possible, la répétition des désastres à bord des bateaux à vapeur, par suite desquels les différentes compagnies d'assurance de cette ville ont éprouvé de grandes pertes.

Il est résolu, qu'avis public sera donné, que sur le rapport des inspecteurs, tel différent bateau qu'un bateau a été surchargé, du mal chargé ; le nom du dit bateau sera rayé des livres du bureau, et qu'on n'assurera plus pour son compte.

JOHN K. WEST,

Président de la Compagnie d'Assurances de l'Etat de la Louisiane.

M. MORGAN,

Président de la Compagnie d'Assurance des Négocians.

PETER LAIDLAW,

Président de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane.

REV. CHEW,

Président de la Compagnie d'Assurance contre les risques de mer et d'incendie.

23 nov—1m 3ps

[illegible] GALLONS de Melasse, à vendre

BLANC & BRUGIER.

A VENDRE—100 caisses Tabac de 1ère. qualité Natchitoches en carrottes de 5 et 10 livres ; 100 paniers Vin de Champagne, supérieur ; 80 caisses vin rouge de Bordeaux, quelques barriques Vin du Rhône. S'adresser à

P. DUBERTRAND,

10 déc rue St. Louis, un peu plus bas que Royale.

BLANC DE BALEINE—[illegible] caisses blanc de baleine, en débarquement et à vendre par

12 déc LINCOLN & GREEN.

ISIDORE, COIFFEUR.

Du Théâtre Royal des Italiens, à Paris,

Rue Royale, No. 106.

A l'honneur de prévenir les dames et messieurs de cette ville qu'étant fixé à la Nelle-Orléans, il offre respectueusement ses services pour tous les genres de coiffures et dans le dernier goût de Paris. Il espère que le soin qu'il apportera dans ses ouvrages lui méritera la confiance [illegible] voudra bien lui [illegible]

[illegible] prend des élèves chez lui à des prix très-modérés.

N. B. On trouvera chez lui des tresses, cache-folie, perruques, faux toupets, &c. 24 déc

COUTURIERE EN ROBES.

MME. ISIDORE, rue Royale, No. 106, offre ses services aux Dames de la Nouvelle-Orléans, comme couturière en robes ; elle apporte de Paris les patrons les plus nouveaux et les plus élégans.

Mme. Isidore espère que [illegible] travail la recommandera auprès des personnes qui voudront bien l'employer.

[illegible]URE par les soussignés, une HABITATION située au Bayou Lafourche, à 6 lieues du [illegible] contenant 3 arpens de face, sur 40 de profondeur, [illegible] une maison de maître, cabanes à nègres, cuisines, chambres de domestiques, &c. La maison se composant de grands appartements, avec une galerie, les entourant, cette habitation sont en parfait état.

Si [illegible] le 10 du mois prochain, cette propriété n'est pas vendue à l'amiable, elle le sera ce jour à l'encan par Tricou et Gaionge.

24 déc LAROCHE & GAUTIER, rue de Chartres, No. 164

LE soussigné vient de recevoir divers articles très frais, qu'il offre à vendre en gros et en détail à prix modérés, savoir :

Liqueurs superfines en bouteilles de porcelaine dorée ;
Framboises et de Groseilles en bouteilles et demi bouteilles ;
Vins de Paris, de Bordeaux et Marseille ;
Huiles, Marseilles, Framboises et Cerises de Colin ;
Vin de Xeres de Zara, en bouteilles et demie bouteilles ;
Raisins de Malaga ; Prunes, Figues, Citrons ;
Confitures, Gelées de la Havane ;
Gelées de Coing, de groseilles de fraises et de pommes ;
Saucissons de Lyon et de Marseille ;
Pâtés de truffes de Colin ;
Sardines de Colin au beurre et à l'huile ;
Cigares de la Havane, de la Marque "Dos Amigos."
Chocolat de la Havane ;
Moutarde de Paris et de Londres ;
Guignolet d'Anvers ;
Fromage de Gruyère, de Hollande, de Gaubes ;
Anisette de Hollande en sterlins ;
Absynthe Suisse ;
Eau de vie de Dantzic, Kirsch, Curaçao ;
Eau de vie d'Hennessy et de Cognac, 1ère. qualité ;
Genièvre de Hollande, Rum de la Jamaique ;
Chandelles et Huile de baleine ;
Macaroni, Vermicelles, Amandes, Noix, &c.
Pétards Chinois ;
Vin de St. Julien cachetés et en bouteilles ;
do. [illegible] bouteilles et demi bouteilles ;
do. [illegible] bouteilles ;
do. Champagne en bouteilles et demi bouteilles ;
do. Hermitage, Bourgogne ;
do. Madère, Porto ;
do. [illegible] deux [illegible]

[illegible] OREILHE, encoignure Bourbon & Douane.

23 déc

GRAINES DE JARDINAGE

FRAICHES,

(De la récolte de 1833,)

En débarquement et à vendre comme à l'ordinaire au magasin de Graines de Jardinage de

WILLIAM { No. 83 } SMITH,

RUE DE LA DOUANE.

Le soussigné vient de recevoir par le paquebot Nashville, en ligne directe, des cultivateurs, un nouvel assortiment de *GRAINES DE JARDINAGES FRAICHES*, qui consiste en tout ce que l'on peut désirer dans ce genre. Le soussigné croit pouvoir remplir tous les ordres qu'on lui donnera pendant le printems prochain. Les jardiniers et les marchands de la campagne peuvent être servis, soit par livre, soit par paquet de cent douzaines.

WM. SMITH, au magasin de graines, rue de la Commune, No. 85.

Un assortiment de Pattes d'Asperges de la grande espèce, à vendre par centaine ou par millier. 23 déc

Il a été perdu vendredi matin, vers huit heures, une montre en argent numérotée 29301, faite par Higham, à Londres. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera au bureau de cette feuille. Les horlogers sont priés d'en donner avis si cette montre leur était offerte en vente, et de s'en saisir. 23 déc—3

PROPRIETE A VENDRE

Un superbe terrain situé au bayou St-Jean, de forme irrégulière ayant quarante pieds de face au bayou sur environ trois cents quatre pieds de profondeur et ouvrant dans la profondeur.

Cette propriété est très avantageusement située près le pont et du coté de la ville. Cet emplacement est le plus élevé des environs, il y a sur ce terrain une grande bâtisse en bois pouvant servir comme maison de jardinier ou laitier, emplacement qui conviendrait très bien à l'un ou à l'autre. Il y a dans ce terrain un excellent puit, alimenté par une ou plusieurs fortes sources d'eau venant du fleuve, ce qui fait un des principaux revenus de l'emplacement par la quantité d'eau qui s'y débite toute l'année.

Cette propriété est pour être vendue à l'amiable ; si au quinze janvier prochain, on n'en a pas disposé, elle sera mise en vente ce même jour, à la Bourse Hewlett, à midi.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Antoine Gentil, ou à L. G. Sassinot, rue St-Louis, No. 90.

18 déc—☞ L. G. SASSINOT.

VENTE A BON MARCHE ! !

ET A PRIX FIXE.

Au magasin rue Royale, 216, entre Ste-Anne et Orléans.

MME. VOILQUIN étant obligée de fermer son magasin pour cause de maladie, le l'honneur d'offrir un assortiment de nouvelles modes arrivant de France, du plus beau choix à 30 et 40, pour 100 de rabais, savoir :

Capottes, demi habillées, en beau Gros de Naples,	$ 11	pour	$ 6 00
Capottes habillées,	" 12	"	" 7 00
Chapeaux simples, de	" 14	"	" 8 00
Idem habillés à fleurs de 1er. choix,	" 18	"	" 10 00
Bonnets garnis de fleurs pour le seul modèle en ville,	" 22	"	" 11 00
Idem de toques, de grande sortie, 1er. modèle,	" 24	"	" 12 00
Glaces à main, forme moderne, en acajou, parfum idem,	" 2 1-2	"	" 1 50

Cartons de fleurs de 1er. choix, à vendre par carton ou en détail ; Etoffes, satins, gros de Naples par coupons, à vendre en gros ou en détail.

On traitera à l'amiable, pour la location du magasin fraichement décoré, papiers neuf très-riche, boiseries, vitrières, &c. 16 déc

In order to prevent, as far as possible, the recurrence of the recent disasters on board of STEAM BOATS, by which the different Insurance Companies in this city have suffered heavy losses, it is hereby

Resolved, That public notice be given, that on the report of the Inspectors of the offices, of any Boat being otver laden or improperly stowed, the name of said boat shall be erased from the books of the office, and any further risk on her declined.

JOHN K WEST,
President of the Louisiana State Insurance Co.
M MORGAN,
President Merchants Insurance Co.
PETER LAIDLAW,
President Louisiana Insurance Co.
REV. CHEW,
President Western Marine & Fire Ins. Co.

nov 23

☞ All the other city papers are requested to publish the above twice a week for one month, in English, and charge the same to J K West.

TIERNAN, CUDDY & Co., offrent à vendre à leur magasin, encoignure Gravier & Tchoupitoulas :
400 caisses de Thé gunpowder de 13 livres ;
250 do. do. de 6 livres ;
400 caisses de Thé, Young Hyson de 13 livres ;
200 barils de vieille Eau-de-Vie rectifiée ;
75 quarts de tonneaux de Malaga doux ;
250 caisses de tabac manufacturé de qualités et prix différents ;
100 paniers de bouteilles de Porter ;
8 boucauts de genièvre hollandaise ;
10000 Cigares ;
[illegible] paquets d'acier allemand.

9 déc

BIBLIOTHEQUE FRANCAISE.

BIBLIOTHEQUE choisie de la littérature française, publiée tous les quinze jours—chaque numéro contient 60 pages. Prix : dix piastres par an, ou cinq, si l'on paye d'avance. On s'abonne chez W. McKean, libraire, encoignure des rues du Camp et de la Commune. 16 déc.

PATTES D'ASPERGES DE CHOIX.

Le soussigné vient de recevoir directement de New-York par le navire Nashville, dans un très court passage, un approvisionnement de belles pattes d'asperges de la grande espèce, qu'il vendra en quantité convenable aux acquéreurs. Comme il n'en a reçu que fort peu, ceux qui désirent en obtenir feront bien de se pourvoir, et de préparer le terrain, attendu que la saison est favorable pour planter. S'adresser à WM. SMITH,

en magasin de graines, No. 89, rue de la Commune.

☞ Un assortiment complet de toutes sortes de graines. 21 déc

A VENDRE—Une [illegible] *chez* [illegible] *s'adresser au* No. 23, rue St. Louis. 12 déc

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testaments—Mercredi, 25 décembre courant, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour compte de la succession de feu W. Adams, un nègre esclave nommé Willis, âgé d'environ 20 ans, drayman et nègre de journée, ayant été une fois convaincu de vol.

Conditions de la vente : L'esclave ci-dessus nommé et décrit sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, pour ce qu'il pourra rapporter, à douze mois de crédit, et l'acquéreur devra fournir caution et hypothèque sur le dit esclave conformément à la loi.

Par ordre de la cour

12 déc W. F. C. DUPLESSIS, Rég.

Il a été conduit dans la geole de police de la paroisse St-Charles, le 13 du courant, le nègre nommé PARIS, âgé d'environ 28 ans, se disant appartenir à M. Sabière, marchand de nègres, demeurant à la N-Orléans, rue du Canal. Le propriétaire voudra bien le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St-Charles, le 14 décembre 1833.

18 déc—4

Il a été conduit dans la geole de police de la paroisse St-Charles, le 13 du courant, le nègre CEVLEN, âgé d'environ 20 ans, se disant appartenir à M. Sabière, marchand de nègres, demeurant à la N-Orléans, rue du Canal. Le propriétaire voudra bien le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St-Charles, le 14 décembre 1833.

18 déc—4

Il a été conduit dans la geole de police de la paroisse St-Jean-Baptiste, un nègre nommé BARY, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, se disant appartenir à M. Robeson, au bayou Lafourche. Le propriétaire voudra bien le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St-Jean-Baptiste, le 10 décembre 1833.

15 déc—4 A. LUMINAIS, shérif

Il a été conduit dans la geole de police de la paroisse St-Jean-Baptiste, un griffe, âgé d'environ 30 à 35 ans, taille de 5 pieds 5 pouces se disant appartenir à M. Dycora, rue du Canal, à la N-Orléans. Le propriétaire voudra bien le retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St-Jean-Baptiste, le 10 décembre.

17 déc—4 A. LUMINAIS, shérif.

A VENDRE par le soussigné, les propriétés de valeur suivantes :

1°. Un terrain situé rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon, joignant d'un côté la Banque de l'Association Consolidée, mesurant 30 pieds de front à la dite rue Toulouse, sur une profondeur de 117 pieds, le tout mesure française, sur lequel terrain se trouve une maison en briques à étage, consistant en un magasin, porte cochère, corridor et cour pavée en dalles, écurie remise, grenier à fourrage, cuisine et chambre basse. Au premier étage 4 beaux appartemens, cabinets dépense ; galerie communiquant à 3 chambres au-dessus de la cuisine.

2° Un terrain situé également rue Toulouse, entre celles Bourbon et Dauphine, No. 128, mesurant 25 pieds de face à la susdite rue Toulouse, sur une profondeur de 129 pieds, le tout mesure française, sur lequel terrain se trouve une maison bâtie de briques entre poteaux, consistant en un petit magasin et une chambre sur la rue, chambre de derrière, galerie, cuisine et plusieurs logemens à domestiques.

3° Un Lot de Terre situé dans la paroisse St. Bernard à 5 milles au-dessous de la ville, ayant 1 arpent de face au fleuve, sur 30 de profondeur, borné par les propriétés de MM. Dubouchel et J. Chalaron. Cns. HATREL,

21 déc rue de Chartres, No. 123

CORDE & TOILE D'EMBALLAGE—165 rouleaux de corde pour balles ; 85 pièces de toile d'emballage, en déchargement du bateau à vapeur Louisiana et à vendre par TOURNE & BECKWITH,

21 déc 28 et 29, Nouvelle Levée.

AVIS—Le soussigné coiffeur, a l'honneur d'informer les dames qu'arrivant de Paris, où il a exercé son état plusieurs années, il apporte un choix de coiffures nouvelles aussi gracieuses qu'élégantes. Il se charge de former des élèves en très peu de tems et à des prix modérés. FERDINAND FANIS, rue St. Louis,

24 déc—5 No. 91, entre Royale et Bourbon.

QUELQUES personnes je ne sais dans quel but ayant fait courir le bruit dans le public que je ne demeurais plus en ville et que j'étais allé me fixer dans la paroisse Jefferson, j'ai l'honneur de prévenir les citoyens qui m'ont donné leur confiance que tous ces bruits sont faux, et que mon domicile se trouve rue Dauphine, No. 140, entre les rues Toulouse et St. Louis.

19 déc—6 PH. ALBUZZI, Dr. Md.

A VENDRE.

POUR cause de départ et pour affaires de famille—le fonds d'une Maison Publique, bien fournie en tout ce qui concerne une pension, tels que Lits, Batterie de cuisine, &c. La Buvette est très achalandée. Le dit établissement est situé de l'autre bord du fleuve, en face du ferry, et offre de grands avantages pour une maison publique, par le grand nombre d'ouvriers employés dans les chantiers. Il y a un billard dans la dite maison ; on pourrait l'acheter ou prendre des arrangemens avec le propriétaire.

☞ S'adresser pour les conditions, de l'autre bord chez Lejeune. 19 déc—4

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART.

DEUX TERRAINS de 120 pieds de face aux rues Apollo et Euterpe, (faubourg Annonciation) avec les bâtisses qui se trouvent dessus, à l'encoignure est une maison d'habitation bâtie de peu, briquetée entre poteaux, couverte, cuisine, puits en briques, magasin en bois, latrines, pigeonnier. L'autre maison est en bois, bâtie récemment, puits en briques, cuisine, latrines. Le terrain est bord, et les banquettes sont très-élevées. Il n'y trouve des orangers et d'autres arbres. Le propriétaire invite les acquéreurs à visiter cette belle propriété, pour pouvoir l'apprécier. S'adresser sur les lieux, ou à l'encoignure des rues Bourgogne et St. Louis, No. 127. La propriété est vis-à-vis Filet après M. Babcock. 10 déc—19.

VENTE.

(QUARTIER DE MANDEVILLE.)

Il sera offert en vente publique à la Bourse, aussitôt que le plan sera exécuté ; cette vaste étendue de terre divisée en grands lots, et située entre le Casting Bayou et l'habitation du juge Lewis, en face du lac Pontchartrain, vis-à-vis le Rail Road, à sept lieues de distance de la Nouvelle Orléans. Son étendue est d'environ cinq mille arpents. Avant la vente il sera présenté au public, un prospectus qui fera connaître les avantages des lieux, et la beauté des arbres qui les couvrent, et afin que tout acquéreur puisse se convaincre de la vérité des faits mentionnés dans le prospectus, il aura un mois du jour de l'adjudication pour la refuser, pourvu qu'il ne transporte sur le lot de terre qui lui aura été adjugé, et qu'il déclare à mon représentant qui sera sur les lieux qu'il n'accepte pas l'adjudication. On facilitera aux acquéreurs le moyen de se transporter au Quartier de Mandeville, à des jours fixe, et il seront reçu chez M. Coquillon qui y est résidant.

7 déc—1m B. MARIGNY.

LANAVIT & CO., ayant cessé de Mme. Vve. Dupas, son fonds de commerce, situé enseigne des rues de Chartres et Toulouse, offrent leurs services au public, ainsi que l'assortiment le plus complet des comestibles qu'il soit possible de réunir et qui vient de leur arriver directement de France, par les derniers arrivages du Havre, Nantes, Bordeaux et Marseille.

50 fromages Gruyère,
800 fromages tête de maure,
130 fromages pâte-grasse,
1000 pots moutarde de Maille et du Vergeret,
800 boîtes sardines à l'huile et au beurre de Colin,
50 boîtes truffes pures conservées par Colin,
50 bouteilles do. do. par Bellotte de Paris.
200 boîtes conserves assorties de Colin,
1000 bouteilles fruits assortis conservés au naturel par Colin,
100 bouteilles verjus à l'eau-de-vie,
50 caisses olives farcies,
50 caisses saisisons assorties,
20 caisses de groseille,
20 caisses sirop de vinaigre framboise,
100 bouteilles élixir de la Grande Chartreuse,
100 boîtes cartonnages divers prunes de Bordeaux,
100 livres champignons secs,
400 livres saucissons de Lyon,
100 livres saucissons de Marseille,
5 estagnons eau de fleurs d'oranges,
200 paniers anisette surfine de Bordeaux,
100 bouteilles anisette double de Hollande,
100 cruches curaçao ditto ditto,
100 bouteilles do. ditto ditto,
100 boîtes consommés de thé,
100 bouteilles eau-de-vie Dantzig,
100 deux liqueurs assorties de la fabrique de Gouland,
100 barriques vin rouge Montferrand,
12 barriques vin vieux Medoc St-Julien,
500 bouteilles Maraschino de Xara,
100 caisses vin rouge Medoc,
30 caisses do. do. Chateau Margaux,
20 barriques et demie vin blanc de Bordeaux Graves,
20 barriques et demie vinaigre blanc,
5 demi-pipes vieille eau-de-vie de Cognac,
100 paniers guignol